

Compte-rendu du groupe de travail portant sur la mise en œuvre de la réforme des LYCÉES PROFESSIONNELS

Animé par Laurent Noé, secrétaire général de la région académique PACA, à Toulon, le vendredi 20 octobre 2023.

Étaient présentes : Laurent Lucchini (DRAFPIC), M. Pariaud (doyen des inspecteurs), Delphine Ferriaud (cheffe de bureau du secrétariat général de la région académique), Marie-Laure Follot (secrétaire générale adjointe de la région académique), Olivier Cassard (directeur de la DRAIO), Bruno Martin (secrétaire général académie Aix-Marseille), David Lazzerini (DRRH académie Aix-Marseille) et les organisations syndicales

Une accélération de la réforme

Le groupe de travail était un point d'étape sur la réforme du lycée pro suite aux premières visites de la DRAFPIC¹, le but principal étant de définir une nouvelle carte des formations. Les 65 établissements qui ont déjà été visités sont ceux qui abritent des formations à interroger, les autres seront inspectés plus tard.

Cette réforme s'inscrit dans le plan d'investissement "France 2030", qui "vise à accélérer la transformation des secteurs clés de l'économie française". Les délais sont donc très courts pour que les instances puissent la rendre effective pour 2026-2027. Cela signifie que les grandes directions devront être tranchées dès début 2024, en risquant d'enjamber le calendrier des conseils d'administration, et ce, même s'il a été convenu qu'après ces premières visites, il y avait encore beaucoup de zones de flou quant aux décisions importantes à venir avant la fin de l'année.

Priorité sur les fermetures

Les consignes sont pourtant très claires au nom de la lutte contre le décrochage scolaire : il faut en priorité fermer un nombre significatif de formations dès lors qu'elles ne sont pas insérantes. C'est-à-dire qu'elles ne permettent pas aux élèves de trouver un emploi dans les six mois après l'obtention du diplôme, ou qu'elles ne leur permettent pas une poursuite d'études (le secrétaire général parle d' "inefficacité du service public" !).

Et peu importe si les effectifs de certaines formations font le plein et que les taux de pression pour y accéder sont grands, seule l'insertion compte. C'est "au choix de l'élève, mais en fonction des besoins" nous disent-ils. Les formations qui risquent de fermer ne concernent évidemment pas les métiers en tension (cf. la liste des métiers en tension dans le document joint).

Orion, "le chasseur"

C'est la plateforme Orion qui référence les différentes données amenant à ces conclusions. Même s'il a été avoué pendant la réunion que c'était un outil qui devait être pris avec précaution, c'est avec lui que l'État va pourtant travailler. Pour rappel, Orion en est encore au stade d'une version bêta, développée par une start-up, et dont il est difficile de comprendre la logique méthodologique.

Par exemple, un·e élève n'est pas considéré·e comme "inséré·e" s'il ou elle part travailler dans le secteur public après l'obtention de son diplôme, Orion ne comptabilisant que le taux d'insertion dans le secteur privé. Ce qui peut expliquer le décalage frappant entre les données issues des formations tertiaires et celles venant du secteur industriel. Pour s'en rendre compte, c'est par là : <https://orion.inserjeunes.beta.gouv.fr/>

Ouvertures à moyens constants

En parallèle, dans les années qui viennent, il y aura des ouvertures de formations dites "insérantes". Ces formations pourront être courtes ou longues. Elles seront initiales, continues ou en apprentissage, avec différentes colorations, c'est-à-dire en adéquation avec les besoins économiques locaux, actuels et à venir. Quitte à sortir du cadre diplômant. Par exemple, une année complémentaire non qualifiante après le bac pro sera mise en place pour des élèves qui ne voudraient pas aller jusqu'au BTS.

Ces ouvertures se feront à moyens constants, et vu l'augmentation continue des affectations vers la voie professionnelle et le nombre important d'élèves qui ne trouvent pas de place en lycée pro, "l'augmentation des capacités est à interroger", selon la DRAIO²... Pour information, les formations tertiaires ne sont pas particulièrement visées par des fermetures ou des réductions de capacité dans la région, contrairement à certains BTS qui ne feraient pas le plein.

Les mobilités illusives

En toute logique, le projet demande une mobilité importante du public. Ce qui est problématique, car ni le rapport de nos élèves à ladite mobilité, ni le maillage structurel actuel du réseau de transport en région PACA, ni même l'annonce de constructions d'internats ne permettent d'être rassurés. D'autant plus que les transformations structurelles sont tellement énormes pour accompagner cette réforme imposée à toute vitesse qu'on a peine à croire en leur faisabilité, sur le court, le moyen ou même le long terme.

Mobilisation générale !

Le secrétaire académique parle d'une réforme "*complexe et ambitieuse*" qui devra faire appel à de multiples acteurs et actrices sur différents niveaux, hors Éducation nationale. Du préfet de région aux collectivités en passant par les différents services de l'État "*qui doivent tous être conscients du défi phénoménal qui est devant nous*"...

La transformation des formations sera donc examinée par le CREFOP³, une instance de concertation régionale (qui ne se réunit plus depuis deux ans !), suivie d'un nouvel examen en janvier 2024 lors du CAEN⁴, présidé conjointement par le préfet de Région et le président de Région, et co-présidé par le recteur de la région académique. Il y aura un groupe de travail spécifique pour les CAP avec les IEN-IO⁵. Il y aura aussi des groupes de travail par département pour réfléchir à des ouvertures de formations pour les métiers en tension.

Les pôles de compétence

Aussi, la DRAFPIC¹ a réaffirmé sa volonté de répartir les formations par pôles de compétence (lycée du médico-social, lycée de l'automobile, etc.), pour "*faciliter*" les relations avec les entreprises et pour "*gagner en efficacité*" au niveau des PFMP⁶ et de la fameuse insertion. À ce sujet, on peut s'inquiéter, entre autres, de l'aggravation à venir du manque de mixité, dans le sens où ne sont pas prises en compte les réalités genrées des métiers et des formations. À quel équilibre pourra-t-on alors s'attendre dans des lycées professionnels qui n'accueillent plus que des formations en vu de métiers dits "*féminins*" ou "*masculins*" ?

Le Bureau Des Entreprises

Sur l'académie, 90% des BDE⁷ disposent d'une personne qui s'en occupe. Pas forcément à temps plein et avec parfois des enseignant-es qui ont signé le Pacte en complément. Ces personnels sont considérés comme la "*cheville ouvrière de la réforme du lycée pro*" et disposent de formations pour s'intégrer au milieu scolaire qu'ils ne connaissent pas forcément. Ils seront amenés à intervenir avec un conseiller Pôle emploi auprès des élèves pour les guider et s'inscrire ainsi dans le projet France Travail, dit "*projet de loi pour le plein emploi*", précaire...

Et les RH dans tout ça ?

Au sujet des Ressources Humaines, "*Le volume des discussions va basculer petit à petit de la carte de formation aux problématiques RH*" selon la DRAFPIC¹ qui mise sur l'expérience de l'institution suite à l'accompagnement individualisé des enseignant-es en bac pro Gestion et Administration. Cinq réunions sont prévues d'ici à décembre 2023 pour préparer les dossiers des formations qui vont disparaître. Même le préfet de Région se demande comment tout cela fonctionnera avec les personnels. En parallèle, c'est avec Pôle emploi qu'il prendra l'ensemble des mesures de recrutement rapide pour répondre à l'ouverture des nouvelles formations.

Pour conclure

La réforme annoncée dès septembre 2023 par Emmanuel Macron a mis une année à être théorisée suite au tour de France de Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnelle. En cette rentrée 2024, les choses s'accélèrent et se mettent en place très rapidement. Les discussions sur la carte scolaire et le calendrier de la fermeture des formations deviennent une réalité concrète. On assiste désormais à un plan social assumé pour les enseignant-es, ainsi qu'à une assignation à résidence couplée d'un déterminisme social pour les élèves.

Dans ce contexte, il est important de demander aux directions les conclusions des visites des DRAFPIC¹ et de poser des demandes d'audience en fonction des conclusions. Il sera certainement nécessaire de se mobiliser établissement par établissement. Il est urgent de ne pas perdre encore plus de places en lycée professionnel.

Françoise Julia & Olivier Salerno, pour la CGT Educ'Action

1. **DRAFPIC** : Délégation Régionale Académique de la Formation Professionnelle, Initiale et Continue
2. **DRAIO** : Direction Régionale Académique de l'Information et de l'Orientation
3. **CREFOP** : Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
4. **CAEN** : Conseil Académique de l'Éducation Nationale
5. **IEN-IO** : Inspecteurs de l'Éducation Nationale, chargés de l'Information et de l'Orientation
6. **PFMP** : Période de Formation en Milieu Professionnel
7. **BDE** : Bureau Des Entreprises